

NOTICE D'INFORMATION

2^{ème} Congrès international de catéchèse - Rome 2018

Lieu : **Rome**

Dates : **du jeudi 20 au dimanche 23 septembre 2018**

Service organisateur : **SNCC**

Public concerné : **Services diocésains de catéchèse et du catéchuménat, de pastorale liturgique et sacramentelle et acteurs de l'évangélisation (Pastorale des jeunes, Enseignement catholique...)**

Thème :

Le premier Congrès international de catéchèse intitulé *Le catéchiste, témoin de la foi* s'est déroulé à Rome du 26 au 28 septembre 2013 avec pour thématique la première partie du *Catéchisme de l'Église catholique* : la profession de foi.

Le deuxième Congrès international de catéchèse débutera à Rome le jeudi 20 septembre 2018 et se terminera avec la Sainte messe le dimanche 23 septembre 2018. Il aura pour titre **Le catéchiste, témoin du Mystère**. Dans l'esprit du premier Congrès, il développera la deuxième partie du *Catéchisme de l'Église catholique* : la célébration du Mystère chrétien.

Une relecture de cette partie du *Catéchisme* y sera proposée, à la lumière de quelques documents du Magistère récent : *Ecclesia de Eucharistia*, *Sacramentum caritatis*, *Lumen fidei*, *Evangelii gaudium*, *Amoris Laetitia*, en cherchant à relier la foi professée et la foi célébrée.

À travers des thèmes comme la sacramentalité, l'initiation, la mystagogie, la piété populaire, ... les participants pourront **approfondir les liens entre la catéchèse et la liturgie**. Cette démarche visera à favoriser la maturation spirituelle des participants et à nourrir leur mission catéchétique.

En outre, ce deuxième Congrès sera un **moment précieux de rencontres et partages d'expériences de catéchètes** venant de toutes les parties du monde. Au regard du nombre important de participants, la possibilité de **travail en groupes linguistiques plus restreints** sera offerte.

Ce sujet rejoint particulièrement les réflexions, initiatives, préoccupations des Services de catéchèse, catéchuménat au niveau des diocèses de France comme au niveau national (collaboration entre le Service national de la Pastorale liturgique et sacramentelle et le SNCC).

Cette invitation s'adresse aux équipes diocésaines de catéchèse et catéchuménat, aux prêtres engagés dans la catéchèse et le catéchuménat. Elle pourra s'élargir avec profit aux membres des Services diocésains de Pastorale liturgique et sacramentelle et aux acteurs de l'évangélisation (Pastorale des Jeunes, Enseignement catholique, ...).

Contact pour toute correspondance : SNCC - Chantal Ferron

courriel : contact.sncc@cef.fr - téléphone : 01 72 36 69 83

PROGRAMME DE LA SESSION

Donné à titre indicatif et susceptible de modifications.

COMMUNIQUÉ PAR LE CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION

Judi 20 septembre 2018

- 15h Prière
- 15h15 Introduction du Congrès par Mgr Fisichella
- 15h45 Première intervention : **Lex orandi, lex credendi. La liturgie de l'Église comme élément constitutif de la Tradition vivante** (CEC §1124)
- 16h15 Un exemple de catéchèse mystagogique sur l'initiation chrétienne
- 18h visite guidée du Palais Farnese, ambassade de France près de l'Italie

Vendredi 21 septembre 2018

- 9h30 Prière
9h45 Deuxième intervention : *La vie chrétienne à la lumière du mystère*
11h30 Troisième intervention : *Initiation chrétienne et catéchèse kérygmatisque*
15h30 Ateliers par groupes linguistiques
- Soirée Visite guidée du Musée du Vatican et de la Chapelle Sixtine*

Samedi 22 septembre 2018

- 10h Prière
10h15 Quatrième intervention : *Le catéchuménat, un défi pour l'évangélisation*
11h Rencontre avec le pape François
15h Table ronde : *Piété populaire, une forme d'évangélisation*
16h15 Lectio divina : la guérison de l'aveugle-né (Jn 9, 1-41)
17h Conclusion du Congrès par Mgr Octavio Ruiz Arenas
- 18h Concert

Dimanche 23 septembre 2018

Sainte Messe dans la Basilique Saint-Pierre du Vatican

***Pour les français, le SNCC ajoutera des temps spécifiques spirituels, culturels et conviviaux**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

■ TRANSPORT ALLER/RETOUR

L'UADF-SNCC ne se charge pas de la réservation des titres de transport aller et retour (entre le lieu de départ/retour et le lieu de session). Le participant reste libre dans le choix de son mode de transport.

Des navettes aéroport de Rome-Fiumicino/lieu d'hébergement seront proposées à l'aller et au retour. En dehors de ces propositions, les participants seront autonomes pour se rendre sur le lieu de rendez-vous.

L'UADF-SNCC précise cependant que ces navettes sont mises en place à titre pratique et décline toute responsabilité en cas de retard survenue durant ces liaisons et entraînant une impossibilité pour le participant de prendre son vol.

■ LIEU DE LA SESSION - HEBERGEMENT

Nous vous proposons de loger dans un hôtel ou maison religieuse en chambre double (possibilité de chambre individuelle avec supplément). La taxe de séjour est intégrée dans le prix de la session.

■ RESTAURATION

Tous les déjeuners et dîners se prendront dans un restaurant à proximité du Vatican.
Les petits déjeuners se prendront sur le lieu d'hébergement.

■ FORMALITES ADMINISTRATIVES

Chaque participant doit se munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour, et cætera...) en cours de validité au moment de la session.

■ PRESTATIONS (COMPRISES DANS LES FRAIS D'INSCRIPTION)

- Frais d'inscription au Congrès auprès du Conseil Pontifical
- Visite guidée du Musée du Vatican et de la Chapelle Sixtine
- Temps spécifiques pour les congressistes français dont une soirée animée et proposée par l'équipe du SNCC (à définir)
- Des navettes seront proposées le matin pour se rendre au Congrès depuis son lieu d'hébergement et le soir pour le retour à son hôtel.

■ INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront uniquement en ligne via la plateforme mise en place pour l'événement.

L'ouverture des inscriptions se fera le 15 février et la clôture des inscriptions aura lieu le 30 avril.

L'inscription doit être confirmée par l'envoi d'un chèque d'arrhes de 150€ avant le 30 avril.

Le solde est à verser avant le 15 juin.

Un complément d'inscription sera à effectuer entre le 1^{er} et le 15 juin pour préciser votre mode de transport et diverses informations pratiques.

Un courriel contenant les informations relatives à l'accueil des participants sera envoyé au plus tard 21 jours avant l'événement à l'adresse mail indiquée au moment de l'inscription.

■ PARTICIPATION FINANCIERE

- **Formule 1** : forfait hébergement en **chambre double** : 525€
- **Formule 2** : forfait hébergement en **chambre individuelle** : 600€

Le prix comprend :

- ✓ La pension complète du dîner du premier jour (20 septembre) au petit déjeuner du dernier jour (23 septembre)
- ✓ La taxe de séjour ;
- ✓ L'assurance assistance-rapatriement ;
- ✓ Le droit d'entrée au Musée du Vatican ainsi que la prestation d'un guide.

Le prix ne comprend pas :

- ✗ Le transport pour se rendre à Rome ;
- ✗ L'assurance annulation (optionnelle) ;
- ✗ Toutes les dépenses à caractère personnel.

■ REVISION DE LA PARTICIPATION FINANCIERE

(MODALITES DE REVISION DES PRIX TELLES QUE PREVUES PAR LE CONTRAT EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 211-8)

■ ANNULATION

(CONDITIONS D'ANNULATION DE NATURE CONTRACTUELLE ET CONDITIONS D'ANNULATION DEFINIES AUX ARTICLES R. 211-9, R. 211-10 ET R. 211-11)

En cas d'annulation

- Après le 30 avril : 30% des frais d'inscription seront dus
- Après le 1er juillet : 50% des frais d'inscription seront dus
- Après le 1er sept. : 100% des frais d'inscription versés seront conservés

■ ASSURANCE ANNULATION

(INFORMATION CONCERNANT LA SOUSCRIPTION FACULTATIVE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE COUVRANT LES CONSEQUENCES DE CERTAINS CAS D'ANNULATION OU D'UN CONTRAT D'ASSISTANCE COUVRANT CERTAINS RISQUES PARTICULIERS, NOTAMMENT LES FRAIS DE RAPATRIEMENT EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE)

Aucune assurance annulation n'est intégrée dans le tarif de cette session. Si vous souhaitez souscrire à cette option, merci de la sélectionner au moment de votre inscription.

Tarif proposé par BIPEL : 15€ par participant.

Conditions disponibles sur simple demande par courriel à evenements@cef.fr